L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

N... VELLE-ORLEANS
VENDREDI, 10 NOVEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

ON demande—Cinq Dames expérimentées pour la vente. S'adresser de suite, 8 Kuhn & Son, 131 rue Canal. 22oct—

A VENDRE.

CAFE au lait à vendre au Marché Dryades, qui a un débit de 25 gallons de lait par jour. Pour les informations s'adresser à Jacob Schwob. 10 nov—3f

A VENDRE—Un chaff wagon presque neuf. S'adresser G. A. Lanaux, 15 rue Conti. 7nov—7f

A LOUER.

A LOUER—Cottage No 311 rue Dumaine, entre Roman et Derbigny, ayant 7 chambres. Danziger & Stern, 59 Carondelet. 10 nov—7f

A LOUER — Trois splendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré ; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denègre & Denègre, Bâtisse Denègre, 33 rue Carondelet. 13 aout—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Clement Dabezies vs. Dominique Ayenne.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 18,776. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 20me jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison, saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
7 nov—7 14 20

Geo. W. Barry, Agent de Mme John Clark vs. William Hartley.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans — No 25,128 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 14 novembre 1893, à midi, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, la propriété décrite ci-après, à savoir
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
4 nov—4 8 14

Sixth District Door, Sash & Blind Factory, Otto Manske propriétaire, vs MM. W. & J. M. Green.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,510—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI 16 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Une petite jument noire.
Un wagon jersey à quatre roues.
Un jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
4 nov—4 9 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joséphine Fryer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,585 — Division D. — Attendu que Newton Y. Fryer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Fryer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 nov—10 14 19

Succession de Mme Henrietta Davidson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,531.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Davidson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 14 18

Succession de Jacob Imhof.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,470, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Imhof, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9nov—9 14 18

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,277—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jeremiah J. Roth, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 14 18

Succession de John Thurman et Mme Rose Trainor sa veuve décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 10,020—Division E.—Attendu que Richard J. Thurman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus John Thurman et Mme Rose Trainor sa veuve décédée, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 14 18

Succession de Catherine Tyrlee, femme de Jos. A. Schultze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,614—Division A—Attendu que Joseph A. Schultze, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Tyrlee, femme de Jos. A. Schultze, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8nov—8 12 17

Succession de Louis A. Duckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,608—Division C—Attendu que Edward T. Duckert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis A. Duckert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 nov 8 12 17

Succession de Marie Jeanne Pizerot

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,823 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 nov—4 8 12

Succession de James T. Belknap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,014—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bettie Powell Belknap, femme de Marshall J. Smith, Jr administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1 nov—1 5 10

Succession de Denise Douce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,584—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. E. Lambert exécuteur testamentaire de la succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er nov—1er 5 10

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 NOVEMBRE—CLASSE No 366
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
43	65	23	45	9	77	52	54	50	78	11	12	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et pour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 9 novembre 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital actions..........$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.
PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R M. WALMSLEY, Pres La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 DEC. 1893.

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de..	40,000, ...	40,000
1 Lot de..	20,000, ...	20,000
1 Lot de..	10,000, ...	10,000
2 Lots de.	5,000, ...	10,000
5 Lots de..	2,000, ...	10,000
25 Lots de..	600, ...	15,000
100 Lots de..	400, ...	40,000
200 Lots de..	200 ...	40,000
300 Lots de..	120, ...	36,000
500 Lots de..	80 ...	40,000
PRIX D'APPROXIMATION		
100 Lots de	$200, soit...	$20,000
100 Lots de...	$120, ...	12,000
100 Lots de...	$80, ...	8,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$40, soit...	$39,960
999 Lots de	$40, ...	39,960
3,434 Lots se montant à....		$530,920

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $10; Demi Billets, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD.**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance d'un lot.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 13 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
1° **Un lot de terre** situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 12 de l'îlet No 353, borné par les rues Prytanée, Octavie, Perrier et l'avenue Peters, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent pieds et formant l'encoignure des rues Prytanée et Octavie.
2° **Deux lots de terre**, étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesurant soixante pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure Jersey et Marengo.
3° **Un lot de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'îlet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.
4° **Une certaine portion de terre** située dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet No 44, borné par les rues Perrier, Prytanée, Arabella et l'avenue Nashville, et mesurant deux cent quarante pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de cent pieds.
5° **Un îlet de terre** situé dans le Sixième District de cette ville, étant l'îlet No 171 borné par les rues St George, St-André, Dufossat et Valmont, ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 nov—10 17 24—déc 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank P. Gravely vs. Southern Ice Machine Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,539.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 20 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Tous les droits, titre et intérêt de la Southern Ice Machine Co. dans l'affaire et la réclamation qui y est faite, de F. P. Stewart (assignee) vs. Judah Hart et R. T. McDonald, No 37,224 du dossier de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7nov—7 11 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'un café.

Nicholas Radetich vs John Montelepre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,469.—En vertu d'un ordre de vente daté 30 octobre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 13 novembre 1893, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Au local No 10 rue N. Peters.
Tout le contenu et installations du café dans le dit local comprenant comptoir et étagères pour un café, table pour pool, table pigeon-hole, grande glace, stove et range pour cuire, verrerie et plaqué, tables chaises, vins, liqueurs, etc., d'après un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31oct—31—6 13 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Magazine et Deuxième.

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau ou certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par la lettre A sur une esquisse d'arpentage faite par J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex notaire en cette ville, le 18 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure en mesure américaine quatre-vingts pieds deux pouces sept lignes de face rue Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large dans le fond, sur une profondeur de cent vingt six pieds dix pouces et deux et trois-huitièmes de lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt-six pieds dix pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue de Camp, le tout plus ou moins.
La dite portion de terre est composée d'une partie des quatre lots primitifs numérotés onze à quatorze inclusivement, sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 42 au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire en cette ville. Et c'est la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Wm W. Huck par un acte passé pardevant Wm O. Hart, un notaire en cette ville, le vingt troisième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 oct—20 27—nov 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

N. A. Morano vs. John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,120.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Jean-Baptiste, Mandeville, Girod et Marigny, désigné par le No Trois, sur un plan de A. Castaing, architecte, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit lot doit être mesuré à une distance de soixante-quatre pieds de l'encoignure de la rue Girod.
Acquis par le défendeur de Tobias Vollmer, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 25 novembre 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 15

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,626—Division A—Frederick Meier vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faits par Frederick Meier soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George C. Préot, notaire public en cette ville, commençant le 19me jour de Décembre 1893, à 11 heures A. M.; dans le but d'élire un syndic, voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que O. B. Sansum, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans le plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1893.
Signé: THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 nov—3f au 19 déc

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans, No 40,572 — Division C — Ordre de Cour—Devan & Fournier vs leurs créanciers—Que la cession de biens des pétitionnaires, Devan & Fournier, et les membres individuels, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, 4me jour de décembre 1893, à 11 heures A.M., dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues; et que A. H. Flemming, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1893.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 nov—3f au 4 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans. No 40,509, Division B.—Mme Nettie Gonzales, Veuve Jos R. May vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens de la pétitionnaire, Mme Nettie Gonzales, veuve de James R. May, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers. Il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Frank E. Rainold, notaire public, en son bureau, No 19 rue du Camp, en cette ville, commençant vendredi, le 10ème jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de ladite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourront être soumis à la dite réunion. En attendant, toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens de ladite pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 25 octobre 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
27 oct—3f au 10 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Six lots contigus de choix,
Coin Camp et Bordeaux.

Succession de John Morgan Hall et d'Ann Eliza Childs, sa femme.

No 36,849—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 juin et 8 novembre 1893, et rendu dans l'affaire de la succession ci dessus mentionnée—
Six certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Bordeaux désignés sur les livres des assesseurs de cette ville par les Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les dits lots Nos 6 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 touche aux dits lots ci-dessus décrits dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds en lignes égales et parallèles dans un voisinage progressant constamment, à proximité de chemin de fer. Ces lots de choix sont convenables pour bâtir un ou plusieurs maisons.
Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 nov—10 15 22 29—déc 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés - Cottages seuls et doubles bien situées et désirables dans le Sixième District, coin des rues Constance et Peniston.
—ET—
Coin des rues Constance et Amelia.

Succession de Therese Burge (ou Buche), veuve de Frederick Gehl, alias Gahl, alias Gale.

No 39,518—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, actuellement en congé, signé le 14 octobre 1893, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir :
1° **L'excellent cottage seul en bois**, No 719 rue Constance, ayant trois chambres, auvent, citerne, etc.; et aussi le cottage seul No 66 rue Peniston, ayant trois chambres, citerne, cour, etc. La propriété est décrite comme suit, savoir :
1° **Deux terrains** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlet No 209 borné par les rues Constance, Peniston, General Taylor et Magazine, désignés comme terrains numéros seize et dix-sept sur un plan d'une portion du faubourg St-Joseph paraphé par James Graham notaire, et numéroté 140 et déposé en l'étude du dit notaire. Le terrain No 16 mesure 32 pieds 10 pouces de façade rue Constance, sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 17 forme le coin des rues Constance et Peniston, et mesure 32 pieds 11 pouces de façade rue Peniston. Acquis par Mme Thereza Gehl (ou Gale) par héritage dans la succession de Frederick Gehl, alias Gahl, alias Gale, No 9 699 sur le dossier de la Cour Civile de District. Pour la distribution et la subdivision, voir le plan à la Bourse.
2° **Le cottage double bien loué**, Nos 697 et 697 1|2 rue Constance, coin Amelia, ayant six chambres deux citernes, auvents, allée latérale, etc., ainsi que le cottage seul à l'arrière No 58 rue Amelia, ayant trois chambres, citerne, cour, etc. La propriété est décrite comme suit :
2° **Un lot de terre**, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlet No 210, borné par les rues Constance, Peniston, Magazine et Amelia, d'après un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, une copie duquel est annexée à un acte passé le 22 janvier 1866 pardevant Hugh Madden, notaire. Le dit terrain est désigné par le numéro dix sept (17) dudit carré d'îlet, et forme le coin des rues Constance et Amelia, et mesure 32 pieds 10 pouces de façade rue Constance, sur 115 pieds de profondeur et de façade rue Amelia, et 32 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, le tout en mesure américaine. Acquis par Mme Thérèse Gehl (ou Gale) par héritage dans la succession de Frederick Gehl, alias Gahl, alias Gale, No 9,699 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.
Ces propriétés sont toutes bien situées, à une distance convenable des rues Magazine et Constance, dans un district qui s'améliore constamment.
Conditions.—Comptant. L'acquéreur fera le dépôt usuel de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour assurer les ventes.
Actes de vente pardevant E. Commagère, notaire, No 1,152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.
15 oct—15 18 25—nov 1 8 15

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un charmant cottage double à étage,

No 110 rue Olivier, relativement neuf, ayant neuf chambres, toiture entourée d'une balustrade, citernes, etc., le tout en bon état, terrain très élevé, dans un joli quartier, près du marché, des églises, des écoles, des débarcadères de ferries, se louant au prix de huit (8) dollars chaque côté par mois, et maintenant occupés par de bons locataires.

Succession de James A. Dowling.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 39,816.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement en congé, en date du 26 septembre 1893, je procéderai à la vente pour le compte de la dite succession, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme terrain No Dix du carré d'îlet No Quatre-vingt-quatorze borné par les rues Olivier, Vallette, Eliza et Evelina, mesurant vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes de façade rue Olivier, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et porte le numéro municipal 110 de la rue Olivier.
Conditions—Comptant. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente. Toutes les taxes ont été payées y compris la présente année.
L'acte de vente pardevant Wm H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 oct—15 18 25—nov 1 8 15

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.

La résidence élégante à deux étages, Nos 136, 138, 140 et 142 rue Huitième

Le double cottage de choix Nos 144 et 146 rue Huitième, au coin de la rue Constance.

Le joli et simple cottage No 572 rue Constance, entre les rues Huitième et Neuvième.

Ces trois lots au coin des rues Robert et Laurel.

LONG CREDIT TERMES FACILES.

Succession de Madame Anne McNamara.

No 40,076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier, MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 14 octobre 1893, les propriétés désignées dans l'affaire ci-dessus intitulée—
La double résidence élégante, Nos 136 et 138 rue Huitième, contenant, de chaque côté, un salon, une salle à manger, une cuisine et trois grandes chambres à coucher, un grand terrain devant pour jardin et une grande cour derrière, et le gaz partout. Le lot est désigné par la lettre C, sur le plan de D. M. Brosnan, Esq. député voyer, en date du 20 septembre 1893, et connu comme lot No trois, sur un plan de H. Moelhausen, voyer, en date du 4 mai 1844, déposé en l'office de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant trente-un pieds six pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.
La jolie maison de résidence double à deux étages, Nos 140 et 142 rue Huitième, ayant salon, salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, jardin devant, grande cour, bâtisses de dépendance et gaz. Le terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de D. M. Brosnan, député voyer, et comme le terrain No Deux, sur un plan de H. Moelhausen, déposé comme il est dit précédemment, et mesure trente deux pieds, cinq pouces de façade rue Huitième, sur une profondeur de cent-vingt-six pieds, entre lignes parallèles.
Le joli cottage double Nos 146 et 148 rue Huitième, formant le coin de la rue Constance, désigné comme le terrain A sur un plan de D. M. Brosnan, sous-voyer, et mesure trente-deux pieds, un pouce et quatre lignes de façade rue Huitième, sur quatre-vingt-treize pieds, neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade rue Constance, lesquelles deux rues forment le coin, et font partie du terrain No Un sur un plan de H. Moelhausen, déposé comme il est dit ci dessus.
Le joli petit cottage home No 572 de la rue Constance, entre Huitième et Neuvième, attenant à l'école Live Oak, désigné comme le terrain D, sur un plan de D. M. Brosnan, député-voyer, et mesure trente deux pieds trois pouces de façade rue Constance, sur trente-deux pieds, un pouce et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit terrain fait partie et est la partie inférieure du terrain désigné par le numéro un, sur un plan de H. Moelhausen, voyer, comme ci-dessus.
Ces terrains de choix convenables pour y bâtir dans le Sixième District, carré d'îlet borné par les rues Robert, Laurel, Soniat et Jersey, désignés comme les terrains 11, 12 et 13, mesurant chacun vingt-huit pieds sept pouces de façade rue Robert, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 formant le coin des rues Robert et Laurel, le tout en mesure américaine.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit à 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final: assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1893 assumées par les acquéreurs; 10 pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 oct—15 22 30—5 12 15 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!
CAPITALISTES
— Qui Veulent —
INVESTIR —ET— SPECULER!

GRANDE Vente sans Réserve
—DE—
Propriétés Foncières
Bien Situées et Excesssivement Désirables.

SPLENDIDES PLACEMENTS
—DANS—
La Partie la plus Prospère et qui Prend Journellement de la Valeur dans le
SIXIÈME DISTRICT,
—SUR LES—
Avenues State et Nashville,
Immédiatement dans le Fond du
Parc Rosa et de l'Avenue St-Charles,
— A Proximité des —
Rapid Transit Electric Car Lines.

Ce Splendide Ilet de Terre,
BORNÉ PAR
l'avenue State, les rues Laurel et Patton et la ligne de Burtheville, dans la partie qui s'améliore rapidement et le district bien bâti, et avec double ligne de chars en face

La propriété améliorée et centralement située,
Nos 238 et 238 1|2 Avenue Tulane.
Entre Remparts et Bassin, à proximité immédiate de l'édifice nouvellement bâti, connu comme la nouvelle bâtisse des Cours.

A l'encan, avec des conditions faciles et long paiement.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,
VEUVE DE SAMUEL JARVIS PETERS, JR.

No 39 977—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 13 décembre 1893 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 novembre 1893, rendu dans la succession ci dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—
1 **La propriété de valeur et centralement située**, et bien améliorée Nos 238 et 238 1|2 Avenue Tulane, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune ou Avenue Tulane, Gravier, Remparts et Bassin. Le lot est désigné par la lettre E, de l'îlet No 299, conformément à un plan fait par A. de Armas, voyer, en date du 6 mai 1881, et annexé à un acte de séparation des héritiers de John Crain La Villebeuvre exécuteur, pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881, mesurant 38 pieds 11 pouces de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de 80 pieds. Le dit lot est composé de tout l'original du lot C. acquis par J. U. La Villebeuvre de A. Hinton, conformément à un acte passé pardevant A. A. Baudoin, notaire, le 17 juillet 1851 et est composé de la base du lot original No 6 (11 pieds 11 pouces sur 80 pieds) et aussi une portion de terre immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus décrite la dite portion de terre mesure sur la ligne qui la sépare du lot "F" premièrement décrit 38 pieds 11 pouces, puis 13 pieds 8 pouces et 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Remparts s'étendant vers la rue Gravier puis 38 pieds 9 pouces 5 lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Remparts et s'étendant vers la rue Bassin, puis 22 pieds 2 pouces 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Remparts et s'étendant vers la rue Commune ou avenue Tulane, ou la comprendra mieux en se référant à un plan mentionné de A. de Armas. La dite portion de terre est le reste du lot original "F" sur le dit plan de A. de Armas.
Les améliorations comprennent une résidence et magasin à un étage avec une bâtisse à deux étages à l'arrière, connus par les numéros municipaux 238 et 238 1|2 Avenue Tulane, contenant huit chambres en tout, une cour derrière, citerne, etc.
A un îlet seulement de la rue du Canal, dans le voisinage immédiat de la nouvelle maison de cour et dans le centre commercial, deux magasins et résidences bien situées se recommandent d'eux-mêmes comme placements sûrs et permanents.
2° **Ce splendide et élevé carré de terrain** avec tous ses droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Market (maintenant Laurel) et Patton (autrefois Union) et la ligne de Burtheville
Le dit carré contient vingt lots, numérotés de un à vingt inclusivement, et mesure 300 pieds de face à l'avenue State, 240 pieds et demie de ligne de front à la rue Laurel, 263 pieds 3 pouces 1|2 de face à la rue Patton, et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville. Le tout subdivisé comme par le plan de J. F. Braun et Cie, constituant un des plus désirables carrés de terrains vacants à acheter dans le sixième district. Une double ligne de chars sur le devant. Une localité plus désirable pour des résidences de choix ne peut être trouvée.

Derrière l'avenue St-Charles.

3° **Cette magnifique propriété vacante** sur l'avenue State, entre l'avenue St Charles et le derrière de la ville, immédiatement en arrière du "Rosa Park", étant une part du lot No 21, compris entre le lot No 22 et la prolongation de la rue St-Patrick, et tous les lots Nos 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32, et une partie du lot No 33. Une partie du lot No 33 et une partie du lot No 34, forment maintenant la rue St-Denis.
Voir le plan de MM. John F. Braun & Co. pour la distribution et les dimensions détaillées. Ces splendides lots de terre font face à l'avenue State et sont situés dans le sixième district de cette ville, autrefois Bloomingdale, paroisse Jefferson, désignés comme ci-dessus numérotés sur un plan fait par W H Williams, voyer, date du 13 mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant C. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881. Les lots 22 à 32 inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue State sur une profondeur moyenne d'environ 182 pieds, s'étendant sur la partie inférieure de la ligne de Bloomingdale et la partie supérieure de la ligne de Hurstville.
Voir le plan à la Bourse pour les dimensions détaillées.
4° **Ce désirable et bien situé carré de terrain**, avec tous les droits voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le sixième district de cette ville, autrefois Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 68, borné par l'avenue Nashville, les rues St-Patrick, St-Denis et la ligne de division de Bloomingdale.
Le tout subdivisé en vingt beaux lots à bâtir, comme montré sur le plan de J. F. Braun et Cie, lequel à voir pour les dimensions détaillées.
N. B.—Les propriétés troisièmement et quatrièmement décrites ci dessus sont situées immédiatement derrière la propriété du "Rosa Park" et sont à proximité de la ligne de chars électriques de l'avenue St Charles. Elles sont des sites à bâtir excessivement désirables pour y installer des résidences de choix.
5° **Onze splendides lots de terre** sur l'avenue State, entre l'avenue St-Charles et en arrière de la ville, situés dans le sixième district de cette ville, anciennement Bloomingdale, paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77 et 78, conformément à un plan de W. H. Williams, voyer, en date du 13 mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J.U. LaVillebeuvre, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881, et mesurant, chacun, 30 pieds de façade avenue State, sur des profondeurs s'étendant jusqu'à la ligne inférieure de Bloomingdale et la ligne supérieure de Hurstville une distance moyenne d'environ 160 pieds. Voir le plan dressé par J. F. Braun & Cie, affiché au lieu de la vente, pour le détail des dimensions.
6° **Ce carré de terre très désirable et naturellement très élevé**, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse de Jefferson, désigné par le No 80, borné par l'avenue Nashville, les rues Long et Breslau et la ligne de division de Bloomingdale, subdivisé en vingt beaux, vastes terrains convenables pour y bâtir, selon un plan de messieurs J. F. Braun & Cie., affiché au lieu de la vente. Ce carré a une façade totale de 300 pieds Avenue Nashville, sur environ 268 pieds de profondeur, et de façade sur chacune des rues Long et Breslau.
Les propriétés ici décrites en cinquième et sixième lieu sont contiguës l'une à l'autre et forment un corps de terre compact, s'étendant de l'avenue State à l'avenue Nashville, ainsi offrant au spéculateur l'occasion d'acquérir un vaste morceau de terre capable d'être avantageusement subdivisé.
7° **Onze autres terrains de choix** sur l'avenue State, entre l'avenue St-Charles et l'arrière partie de la ville, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Bloomingdale paroisse Jefferson, désignés par les Nos 90 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99 et 100, conformément à un plan de W. H. Williams, voyer, en date du 13 mai 1877, annexé à un acte en partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

Chacun des susdits terrains (de Nos 90 à 100 inclusivement) a une façade de 30 pieds sur l'avenue State, et des profondeurs en moyenne de 150 pieds, s'étendant sur toute la profondeur jusqu'à la limite inférieure de Bloomingdale, et à la limite supérieure de Hurstville. Voir plan à la Bourse pour le détail des dimensions.
8° **Ce beau et vaste carré de terre**, touchant aux onze terrains ci-dessus décrits, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'Avenue Nashville, les rues Forstall et Lavigne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt grands terrains de choix convenables pour y bâtir, subdivisés selon un plan de MM. J F Braun & Cie., affiché au lieu de la vente. Ce carré a une devanture totale de 300 pieds de l'Avenue Nashville, sur environ 268 pieds de chaque côté des autres rues.
9° **Ce vaste carré de terre de choix**, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Lavergne et Forstall, ayant vingt beaux et vastes terrains mesurant, chacun, 30 pieds de façade avenue Nashville et rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi que le démontre plus explicitement un plan de MM. J. F. Braun et Cie, affiché au lieu de la vente.
Les onze terrains (de Nos 90 à 100, inclusivement) et les carrés Nos 86 et 87 forment un morceau de terre continu, s'étendant de l'avenue State à la rue Arabella, offrant au spéculateur ou au capitaliste l'occasion d'acheter "en masse".
10° **Un autre certain carré de terre désirable** situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 116, borné par les rues De Armas, Breedlove et Jefferson, et la limite de Burtheville, subdivisé en seize terrains, selon un plan de MM. J. F. Braun & Cie que l'on doit voir pour le détail des dimensions
N. B.—Ces splendides carrés d'îlets et propriétés inoccupées sont des terres élevées, bien ombragées et exceptionnellement bien situées soit pour bâtisses et résidences de premier ordre ou pour spéculation, car ils sont immédiatement en arrière du "Rosa Park" et à proximité des avenues St Charles et Henri Clay. Ils sont d'un accès facile aux chemins de fer électriques de rapide transit construits et à l'état de projet. Certainement susceptibles d'une grande augmentation de valeur dans un prochain avenir, attendu qu'elles font face principalement à de belles et larges avenues, une desquelles est déjà améliorée par un chemin coquillé. Des améliorations du meilleur genre ont constamment été faites dans leur direction au cours des derniers mois, quelques unes de nos plus belles résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.
11° Un certificat de la Compagnie d'Assurances du Sun de la Nouvelle-Orléans, Lne.

Conditions :

Pour le certificat, comptant ; et pour les propriétés foncières, un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et en lieu du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ; pour le recouvrement des billets, polices d'assurances transférées et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 nov—9 15 22 29—déc 6 13

PAR JAS A. BRENNAN.

Vente forcée de la vacherie de J. Hourcade.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur — MARDI, 14 novembre, 1893, il sera vendu à 11 heures du matin à Gretna, en face du dépôt du Texas Pacific Railroad, à l'ancienne écurie Lamazou.

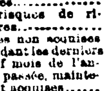

52 vaches laitières plusieurs avec veaux, et les autres sur le point de veler, un taureau, quatre chevaux, charrettes à lait, charrettes à provisions, harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.
La clientèle, une des plus sûre de la ville, sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Jusqu'à $50 au comptant, et, au dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés à sa place.
9 nov—1f

PAR DANZIGER & STERN.

Cottage double rémunératif dans le Deuxième district.

197 et 197 1|2 rue Tremé, entre Dumaine et St Philippe.

Mercredi, 15 novembre 1893.

A MIDI à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles—Le cottage double en bois à un étage avec allée et recouvert en ardoises avec allée et galerie de chaque côté. 5 chambres aussi une bâtisse en bois à deux étages dans la cour ayant de chaque côté 4 chambres. Loué $33 par mois.
Conditions—Un tiers comptant la balance à 1 et 2 ans avec 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur fera un dépôt de 10 0|0 et assumera les taxes de 1893
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, N. P. aux frais de l'acquéreur.
5 nov —5 11 à date

PAR ALBERT PAUL.

OCCASION RARE
—POUR UN—
Excellent placement d'argent.

Cette propriété suburbaine de valeur connue sous le nom de

"GUICHARD TRACT"

Située à environ un mille et demi au dessous des limites de la ville dans la paroisse St Bernard faisant face au fleuve Mississippi et s'étendant au coteau de la Métairie (une distance à peu près 6 milles) et comprenant plus de 300 arpents de terre; 110 desquels sont en culture (truck farming), entourés de barrières et entièrement drainés. Le reste est prairies et bois. De nombreux orangers, paraissant rapportant un joli revenu.
Les améliorations comprennent trois cottages, écurie et grange, trois cabines doubles, maisons à distance de la propriété principale, etc.
Cette splendide propriété, à cause de sa proximité de la ville, à laquelle aboutit un magnifique chemin la reliant aux principaux marchés, et intersecté par le chemin de fer "Shell Beach" offre des avantages des plus rares aux personnes cherchant un placement permanent.

Vente pour cause de départ.

MERCREDI 22 Nov 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, où le plan peut être vu.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 7 0|0 d'intérêt par an.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas. J. Théard, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé à la vente.
ALBERT PAUL, Encanteur.
5 nov 5 15 22

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands,

No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893:

Primes reçues pendant les dits neuf mois:		
Sur risques d'incendie	$114,646 87	
Sur risques maritimes	2,622 08	
Sur risques de rivières	4,001 20	
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	36,885 00	
Total		$158,155 15
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892		38,220 00
		$119 935 15
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$48,295 63	
Sur risques maritimes	381 62	
Sur risques de rivières	2 80	
	$48 680 05	
Primes rendues	$13,842 75	
Réassurances	3,353 86	
Dépenses totales	12,553 29	
Taxes	8,827 89	
Frais d'avocat et de cour	431 40	
Compte de courtage	5,286 13	
	$44,295 32	
		$92 975 37
		$26,959 78
Moins—Réserve pour pertes non adjustées		$10,337 00
		$16,622 78
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$15,360 14
Bénéfice		$31,982 92
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets recevables		3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux		26,605 88
Primes en cours de collection		20,968 85
Propriétés foncières		163,660 55
Argent comptant		18,952 64
Actions de banques (valeur du marché)		6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)		10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)		10,833 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français L'ted (valeur du marché)		1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)		28,632 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)		6,225 00
Louisiana 4s new consols (valeur du marché)		18,900 00
Avance sur l'habitation Olivier		6,392 52
Meubles de Bureau, etc		2,400 00
Jugements		600 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis		7,699 44
Total		$334,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.
JAS. FAHEY, Notaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Hôtel de Ville 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs;
Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.
JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

Farine! Farine! Farine!

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu pour le compte de qui cela peut concerner, VENDREDI, 10 novembre, à midi, sur la Levée, au pied de la rue Girod—
850 barils et demi de farine marque de choix, au débarcadère du steamer State of Missouri.
Conditions—Strictement comptant.
10 nov—1f

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur

Chevaux, Chevaux. Chevaux.

TOUS LES MARDIS ET SAMEDIS, à 11 heures du matin, aux "Chicago Sale Stables," au coin des rues Howard et Carondelet il sera vendu à l'encan de beaux chevaux de trait et de monture, ainsi que des chevaux appareillés pour équipages. Toute vente faite sous garantie. Ventes à l'amiable tous les jours. Le public est invité à venir voir les animaux avant d'acheter ailleurs.
9 nov—ven, sam dim

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cigares - - 30,000 - - Cigares

Cheval et Wagon—Vente de Syndic Provisoire.
MARDI, 14 novembre 1893, à 11 heures A. M.,
Dans l'Affaire de F. R. Matthews et Cie vs leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.—No 39 541.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—Le MARDI, 14 novembre 1893, à 11 heures A. M., au et devant le local No 33 rue Magazine, près de la rue Gravier, qui a été transféré afin de faciliter la vente, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, actuellement absent sur un congé, daté et signé le 26 octobre 1893, la propriété décrite ci après appartenant à la dite insolvabilité, à savoir—
Un lot de cigares, marques assorties.
Un cheval et un wagon.
Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
4 nov—4 8 au 14

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans le Troisième District

Succession de Gustave A. Siebert et sa femme.

No 40,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 3 octobre 1893 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci dessus mentionnée, Division B, siégeant à la place du juge Rightor, Division D, rendu dans l'affaire susdite, la propriété ci après décrite, à savoir :
Le Cottage en Bois à un étage, ayant quatre chambres, écuries, dépendances, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 21, borné par les rues Robertson, Villeré, Feliciana et Clouet.
Le terrain comprend trois lots désignés par les Nos 12, 13 et 14 sur un plan dressé par J. A. de Pouilly, 20 octobre 1866; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot 12 forme l'encoignure des rues Feliciana et Robertson. La propriété est près du chemin conduisant de la rue Louisa et de la ligne des chars urbains de la rue des Remparts.
Conditions—Comptant, 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Charmant Cottage en Bois, No 457 rue Chippewa,

Entre les rues Washington et Sixième.

Succession de Mme Doris Schmoucker.

No 39,788—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI 15 novembre 1893 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre du 12 octobre 1893, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour Division C, actuellement absent en congé, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci après, à savoir—
Le charmant cottage simple en bois élevé du trottoir et ayant galeries, cinq chambres, gaz, citerne, hangar et grande cour, sur le côté, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 51, borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Jersey. Le lot de terre est désigné par le No 6 sur un plan dressé par B. F. Nichols architecte, daté le 19 novembre 1846, déposé comme plan No 83 au bureau de E. P. Marks, ex notaire. Le dit lot mesure 29 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 4 pouces de profondeur. Cette propriété est dans un joli voisinage, tranquille et amélioré, à proximité de plusieurs lignes de chars urbains. Cela ferait une bonne demeure ou serait un bon placement.
Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1893. 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Fred. Adolph, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14oct—14 21 28—nov—4 11 15

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic,

The Orleans Sugar Plantation,

Dans la Paroisse d'Orléans.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

A l'encan, à crédit.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 38 869

MERCREDI 29 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite cour, Division D, actuellement absent en congé, daté et signé dans la dite affaire, le 26 septembre 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir :
1. Un certain morceau de terre en plantation sucrière, situé dans cette paroisse, à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant 28 arpents de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Fazende et sur la ligne du bas, par la propriété de C. Lacoste.
2° Un certain morceau de terre situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi et en cette paroisse, mesurant 5 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne du bas par la propriété anciennement appartenant à M. Fazende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bouligny.
3° Sept lots de terre se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à 5 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Giroux et Castaing, le 17 février 1851, et déposé avec Théo. Guyol notaire, numéroté 213; le lot No 1 mesurant 255 pieds de face au fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur.
Le lot No 2 mesure 295 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurent chacun 154 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur, au pied anglais; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.
4° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant 2 1|2 arpents de face au dit fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.
5° Deux certains morceaux de terre, situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Etant la section fractionnelle des Nos 22 et 25 dans le Township No 14, range sud No 25 Est, District Sud Est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi, et contenant une superficie de 32 20|100 acres ou 38 1|4 arpents. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite. Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence dans cette affaire. Toutes les mesures ci dessus sont plus ou moins
La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en block, comme il sera décidé le jour de la vente.
Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garantie; les paiements différés doivent être garantis par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.
L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
JNO. H. O'CONNOR, SYNDIC,
Bureau No 56 rue Carondelet.
27 oct—27 28 29—nov 1 8 15 22 29

Mme Bettry A. Macon, autorisée, vs. Mme Veuve Olivier Gautier.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 24,875—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 14 novembre 1893, à midi, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet de la propriété ci-après décrite, à savoir
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Cette vente à l'encan étant la seconde et dernière criée, les mêmes seront vendus à douze mois de crédit avec bonne et solvable sécurité portant intérêt de 5 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement. Les frais de Cour devront être payés comptant; soit $60.
WM. NELSON, Constable.
4nov—4 8 14

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Immobilières de valeur et Rémunératives,
—DANS LE—
Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Belle Résidence No 20 rue Bourgogne.

Elégante Résidence No 176 rue St-Charles.

Lot pour bâtir rue Chestnut, près Esther.

Succession de W. B. Ringrose.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,913.

PAR E. CURTIS & CIE, encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal.—MERCREDI, 29 novembre 1893, à midi à la **Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles**, nous vendrons à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, absent sur un congé, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 octobre 1893, la propriété immobilière suivante :
1° **Un lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations, portant le numéro municipal 20 rue **Bourgogne**, situé dans le **Deuxième District** de cette ville, l'îlet borné par les rues **Bourgogne, Dauphine, Canal** et **Douane**, désigné par la lettre B sur une esquisse ou un certificat d'arpentage fait par Chas. De Armas voyer, daté le 19 avril 1867, et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé par devant C. V. Foulon, notaire public, le 6 mai 1867; conformément à la dite esquisse, le dit lot mesure 40 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 29 pieds 3 pouces de profondeur et face à une allée commune au dit lot et le lot A, sur l'esquisse et dessin mentionnée, 3 pieds de large, et ensuite sur une ligne courant à des angles droits vers la rue Douane 1 pied 6 pouces, puis sur une ligne perpendiculaire à la rue Bourgogne et courant vers la rue Dauphine 7 pieds 5 pouces, 36 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue du Canal, et 42 pieds 3 pouces 4 lignes de large sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques ayant salons doubles, salle à manger, 6 chambres à coucher et tout le confort, et a un bail jusqu'au 30 sept. 1897 à $75 par mois.
2° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le **Premier District** de cette ville dans l'îlet borné par les rues **St-Charles, Julia, Ste-Marie** et **Girod**, désigné comme lot 10 sur un plan par L. Bringier, voyer, en date du 19 février 1836, et déposé pour qu'on s'y réfère, au bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville, lequel dit lot mesure en mesure américaine, 27 pieds de face à la rue St-Charles, sur 140 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles s'étendant à la rue **Ste-Marie** ou la rue **Church**, sur laquelle il a une façade de 27 pieds.
La maison est une belle résidence en briques à deux étages, ayant salons doubles, salle à manger, 6 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine et tout le confort, et pourrait servir ou comme résidence ou maison d'appartement. Elle devrait rapporter de suite $150 par mois.
3° **Un lot de terre situé dans le Sixième district**, îlet borné par les rues Esther, Broadway, Chestnut et Walt commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Esther et Chestnut, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et serait un site bien désirable pour bâtir.
Conditions.—Comptant, les acquéreurs assumeront les taxes pour 1893, et déposeront 10 pour cent au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les plans sont à la Bourse.
22 oct—22 29—nov 5 8 12 15 19 22 25 26 27 28 29

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 203 rue Français,

Succession d'Auguste Pujol et d'Augusta Lejeune, sa femme.

No 40,171 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 rue Commune—MERCREDI 22 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, maintenant absent en congé, en date du 19 octobre 1893, je procéderai à la vente à l'enchère publique, pour le compte de la succession ci dessus nommée, la propriété décrite ci après, à savoir :
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No 3, mesurant 29 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Français, 99 pieds sur la première profondeur sur la ligne touchant au lot No 2, puis s'élargissant sur un angle droit de 2 pieds 6 pouces et sur une seconde profondeur de 28 pieds 10 pouces et 5 lignes et 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur le côté opposé et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond (plus ou moins). Les améliorations consistent en une bâtisse en bois avec mansarde, ayant 6 chambres galerie sur le côté, écurie, deux cuves et une grande et large cour, et rapportant un loyer de $20 par mois.
Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente sur le prix de son achat.
Acte de vente pardevant Jno. R. Legier, notaire, bureau No 3 1|2 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur.
22 oct—22 29—nov. 5 19 20 21 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District.

No 198 rue des Français.

Succession de Mme Carolina Oberg.

No 39,907—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur—Bureau No 129 rue Commune—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre émis par l'Hon. F. D. King, Division B juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant la date du 13 octobre 1893 je procéderai à la vente à l'enchère publique pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Français, Union, Urquhart et Girod, mesurant, en mesure américaine, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Français, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles (plus ou moins). Les améliorations consistent en un cottage-résidence simple en bois à un étage, contenant quelques 6 chambres dans la maison principale et une bâtisse en bois détachée en arrière du lot, contenant 3 chambres, citernes, etc., et rapportant un loyer de $20 par mois.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable en billets garantis spécialement par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets, et les polices d'assurances devront être tenues assurées et les polices d'assurances transférées à ou aux détenteurs des billets, les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Frank Zengel, Esq., notaire, bureau No 49 rue du Camp, aux frais de l'acquéreur.
15 oct—15 22 29—nov 5 12 13 14 15

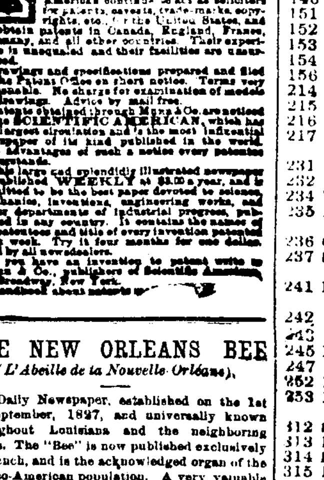

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 RUE DE CHARTRES

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 15, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7. Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21. Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24. rue Dauphine.
[illegible] Dauphine et Indépendance.
[illegible] Station des cars, Pologne.
[illegible] ... et des Etats Unis.
[illegible] Reyes et Dauphine.